

**DELIBERATION (2024-33)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Lancement d'une procédure d'appel d'offres pour une mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un groupe scolaire dans le cadre du programme scolaire.

L'an deux mille vingt-quatre le douze novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Date de convocation : 7 novembre 2024

Présents : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

Représentée : MME Gisèle TESTARD (pouvoir à Alain LAGRU).

Absents : MM. Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND.

Secrétaire de séance : M. Alain LAGRU.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le projet d'étude de faisabilité d'un groupe scolaire est une priorité de notre mandat.

Il rappelle que le projet de construction d'un groupe scolaire à côté de la Maison de la Culture et de la Convivialité, chemin des Meuniers a été élaboré par l'OPHIS, en collaboration avec l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) du Conseil départemental, l'ADHUME.

Le programme destiné à recruter une équipe de maîtrise d'œuvre est désormais finalisé.

Sur cette base, il convient maintenant de recruter une maîtrise d'œuvre, par appel d'offres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des 11 votants :

- de lancer la procédure d'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un groupe scolaire,
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché public de maîtrise d'œuvre et de la procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence en cas d'infructuosité de la consultation ;
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer le marché public de maîtrise d'œuvre avec le titulaire sélectionné après passage en commission d'appel d'offres.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 13 novembre 2024.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 13 novembre 2024.

Le Maire, Pascal BRUHAT.